

PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD



CHALETs

UN CONFORT CHALEUREUX VOUS ATTEND

- 5 chalets Nature pouvant accueillir 4 personnes. 2 chambres à coucher et foyer au salon.
- 5 chalets EXP. pouvant accueillir 2 personnes. 1 chambre à coucher et poêle à bois.
- Les sentiers de ski de fond et de raquette sont à votre porte.

VÉLO À PNEUS SURDIMENSIONNÉS FATBIKE

Près de 18 km de sentiers de niveaux de difficulté variés sont offerts.

DEMANDEZ LA CARTE
DES SENTIERS DE *FATBIKE*

RANDONNÉE ALPINE

La pratique de la randonnée alpine est possible à l'intérieur du parc national du Mont-Orford dans des zones spécifiques à partir de la station touristique Mont-Orford.

Informez-vous des modalités et tarifs au :
orford.com/ski/randonnee-alpine

Achetez votre droit d'accès et votre billet
de ski en ligne au sepaq.com



SENTIERS DE RAQUETTE, DE RANDONNÉE SUR NEIGE ET FATBIKE

PARCOURS	DISTANCE	DURÉE	DÉNIVELÉ	TYPE	RANDONNÉE	FATBIKE	DÉPART
LE CERF	13,5 km	6 h	210 m	Boucle	D		Le Cerisier
 LA CHOUETTE	3 km	1 h 30	120 m	Boucle	I		Le Cerisier
 LA COLLINE-DES-PINS	2,2 km	1 h	55 m	Boucle	I		Le Cerisier
 LE COYOTE	3,2 km	1 h 15	45 m	Boucle Aller-retour	F		Le Cerisier
LE FAON	7,8 km	2 h 30	110 m	Boucle	I		Le Cerisier
LE LYNX	7,2 km	2 h 30	35 m	Aller-retour	I		Le Cerisier
 LE PÉKAN	9,4 km	3 h 15	95 m	Aller-retour	I		Le Cerisier
 LA SITTELLE	3,5 km	1 h 30	35 m	Boucle	F	F	Le Cerisier
LE TOUR-DE-L'ÉTANG-AUX-CERISES	8,4 km	3 h	95 m	Boucle	I		Le Cerisier
LA GÉLINOTTE	6 km	2 h 30	80 m	Aller-retour	I		Le Cerisier
L'ÉTANG-FER-DE-LANCE	3,5 km	1 h 15	50 m	Boucle	F		Le Bonnallie
LES LOUTRES	7,2 km	2 h 30	40 m	Boucle	I		Le Bonnallie
LE MONT-CHAUVE	10,6 km	4 h	310 m	Boucle	I		Le Bonnallie
LE RUISSEAU-DAVID	9 km	3 h 30	290 m	Aller-retour	I		Stationnement Parc de l'Érablière
LE RUISSEAU-DES-CHÊNES	9,4 km	4 h	410 m	Aller-retour	D		Route 112

 Panneaux de découverte  Parcours de géocaching  Randonnée pédestre et Fatbike

NIVEAU DE DIFFICULTÉ : F : Facile I : Intermédiaire D : Difficile

CONDITIONS DE NEIGE

Suivez quotidiennement l'état des sentiers :
sepaq.com/neige | App Store | Google Play



Parc national
du Mont-Orford

3321, chemin du Parc, Orford (Québec) J1X 7A2

Information :

819 843-9855 | 1 800 665-6527

Courriel : parc.mont-orford@sepaq.com

sepaq.com/montorford



PCF



Photos - Mathieu Dupuis et Simon Drouin

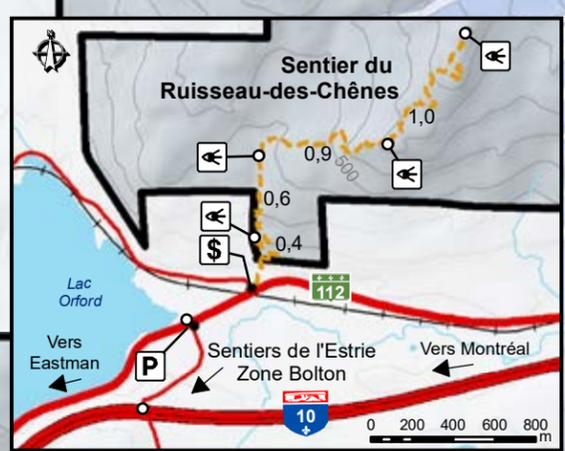
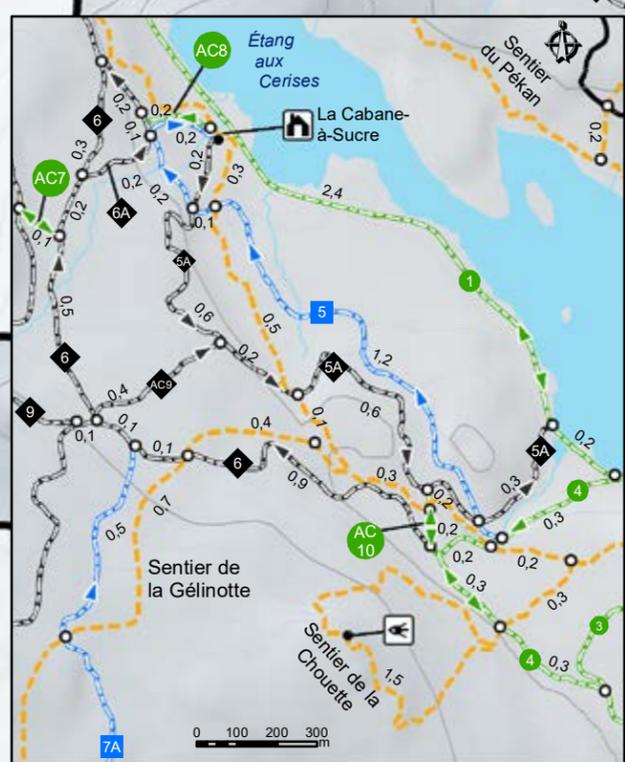
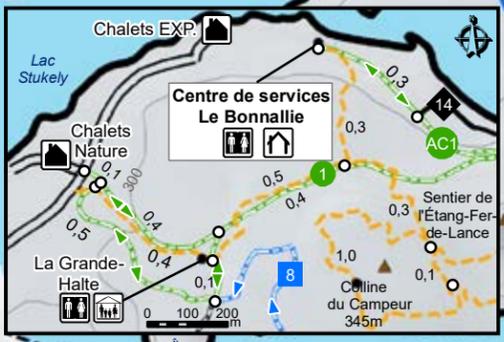
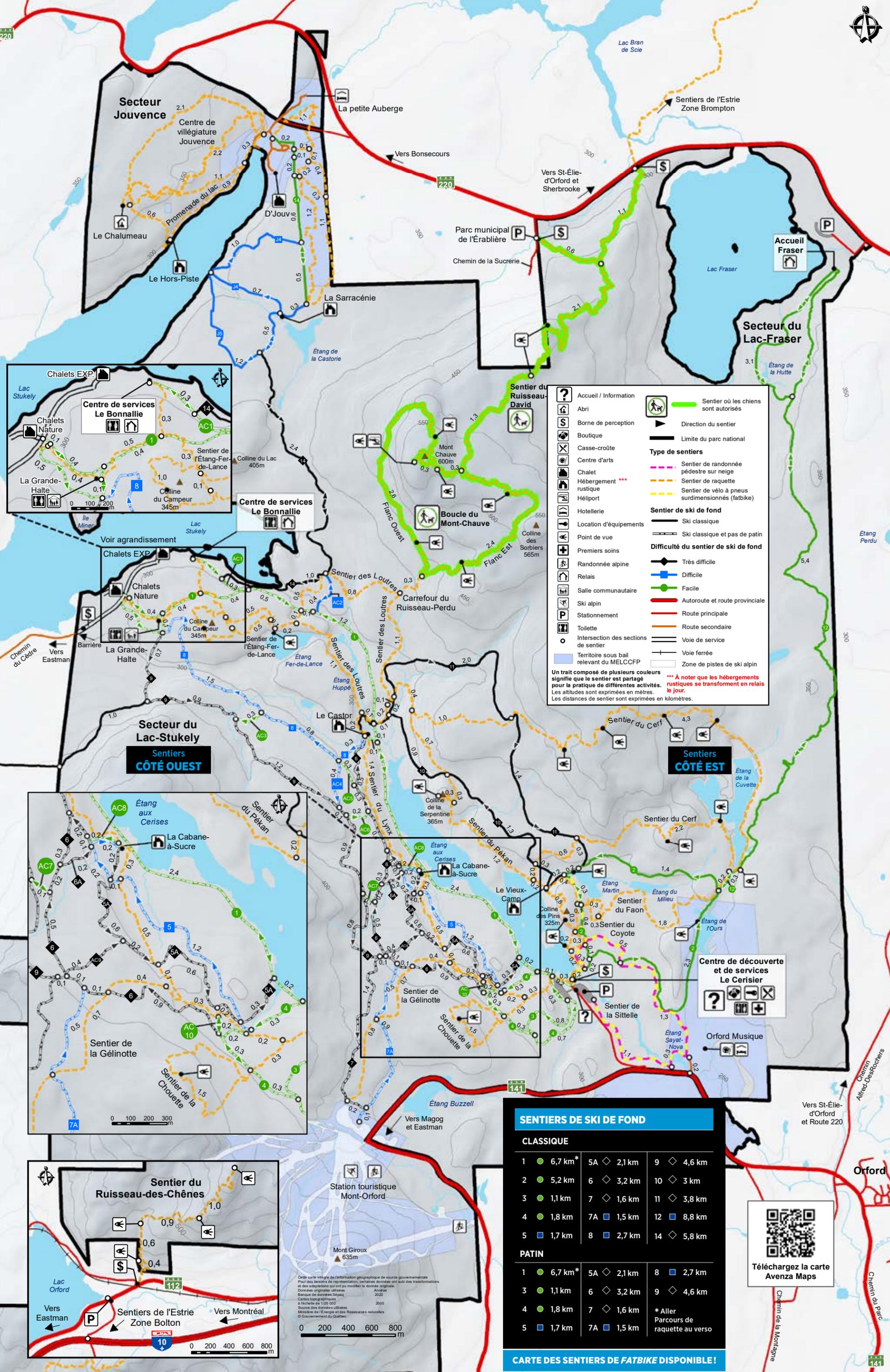
CODE DE CONDUITE

- Il est interdit de circuler en raquette dans les sentiers de ski de fond.
- Circuler dans les sentiers balisés et dans la direction indiquée.
- Respecter la signalisation et le style déterminé des pistes (classique ou patin).
- Conserver une distance raisonnable avec le skieur qui précède.
- Lors d'un arrêt ou d'une chute, dégager la piste pour ne pas nuire aux autres skieurs.
- Dans une piste tracée en simple, un skieur plus rapide qui désire dépasser un skieur plus lent doit manifester courtoisement son intention.
- Dans une piste tracée en simple, un skieur plus lent doit céder le passage au skieur plus rapide en se plaçant à l'extérieur de la piste par la droite.
- Dans une piste à double sens, demeurer à droite lorsque vous rencontrez un autre skieur.
- Dans une piste tracée en double, les skieurs les plus lents doivent demeurer dans la voie de droite et laisser la voie de gauche aux skieurs plus rapides.
- Dans une descente, s'engager seulement lorsque le skieur qui précède est rendu au bas de la pente.
- Dans une descente, le skieur descendant a priorité sur le skieur ascendant.
- Se soumettre à toute directive émise par les patrouilleurs ou leurs représentants.
- Signaler toute irrégularité aux employés de l'établissement.
- Respecter l'environnement et les règlements de l'établissement.

CENTRE DE SKI DE FOND ET DE RANDONNÉE
Heures d'ouverture : 8 h à 17 h

EN NATURE, MA SÉCURITÉ, C'EST MA RESPONSABILITÉ

Les activités en plein air peuvent comporter certains risques. Vous devez vous assurer de posséder les compétences et les habiletés requises pour la pratique de l'activité choisie. Il est important de connaître les risques inhérents à cette activité, de respecter vos capacités et de disposer des équipements appropriés. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre site Web à sepaq.com/securite.



Accueil / Information

- Abri
- Borne de perception
- Boutique
- Casse-croûte
- Centre d'arts
- Chalet
- Hébergement rustique
- Héliport
- Hotellerie
- Location d'équipements
- Point de vue
- Premiers soins
- Randonnée alpine
- Relais
- Salle communautaire
- Ski alpin
- Stationnement
- Toilette
- Intersection des sections de sentier
- Territoire sous bail relevant du MELCCFP

Sentier où les chiens sont autorisés

Direction du sentier

Limite du parc national

Type de sentiers

- Sentier de randonnée pédestre sur neige
- Sentier de raquette
- Sentier de vélo à pneus surdimensionnés (fatbike)

Sentier de ski de fond

- Ski classique
- Ski classique et pas de patin

Difficulté du sentier de ski de fond

- Très difficile
- Difficile
- Facile

Route

- Autoroute et route provinciale
- Route principale
- Route secondaire
- Voie de service
- Voie ferrée
- Zone de pistes de ski alpin

Un trait composé de plusieurs couleurs signifie que le sentier est partagé pour la pratique de différentes activités. Les altitudes sont exprimées en mètres. Les distances de sentier sont exprimées en kilomètres.

*** À noter que les hébergements rustiques se transforment en relais le jour.

SENTIERS DE SKI DE FOND

CLASSIQUE		
1 ● 6,7 km*	5A ◇ 2,1 km	9 ◇ 4,6 km
2 ● 5,2 km	6 ◇ 3,2 km	10 ◇ 3 km
3 ● 1,1 km	7 ◇ 1,6 km	11 ◇ 3,8 km
4 ● 1,8 km	7A ◇ 1,5 km	12 ◇ 8,8 km
5 ● 1,7 km	8 ◇ 2,7 km	14 ◇ 5,8 km
PATIN		
1 ● 6,7 km*	5A ◇ 2,1 km	8 ◇ 2,7 km
3 ● 1,1 km	6 ◇ 3,2 km	9 ◇ 4,6 km
4 ● 1,8 km	7 ◇ 1,6 km	
5 ● 1,7 km	7A ◇ 1,5 km	

* Aller Parcours de raquette au verso



Téléchargez la carte Avenza Maps

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale. Données originales utilisées: Année: 2022; Banque de données Sâpaq; Carte topographique; À l'échelle de 1:200 000; Source des données utilisées: Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles; © Gouvernement du Québec

